



HAL
open science

Des formations différenciées pour des réussites plurielles : le cas d'écri+ (ANR-17-NCUN-00015)

Carole Schorlé-Stefan, Ollivier Haemmerle, Pierre Salam, Sandrine Capel, Simon Lanot, Aurélie Lelaidier, Fanny Le Coz Dentu, Nathalie Dralez, Charlotte Zekhnini

► To cite this version:

Carole Schorlé-Stefan, Ollivier Haemmerle, Pierre Salam, Sandrine Capel, Simon Lanot, et al.. Des formations différenciées pour des réussites plurielles : le cas d'écri+ (ANR-17-NCUN-00015). Diversité, Réussite[s] dans l'Enseignement Supérieur (2024), Nantes Université [Nantes Univ], Apr 2024, Nantes, France. hal-04557114v1

HAL Id: hal-04557114

<https://hal.science/hal-04557114v1>

Submitted on 24 Apr 2024 (v1), last revised 28 May 2024 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Proposition de symposium

Des formations différenciées pour des réussites plurielles : le cas d'écri+

Coordinateurs du symposium (2 maximum) : *Ollivier Haemmerlé, Carole Schorlé-Stefan*

Mots-clés : *modularité, personnalisation, hybridation, accompagnement, évaluation, français*

Présentation du symposium

Faisant référence au contexte de la société en mouvement à l'origine des réflexions du colloque, ce symposium montrera comment ecri+ favorise la réussite et l'épanouissement des étudiantes et des étudiants par sa modularité et sa capacité à s'adapter à plusieurs types de diversité.

Une considération originelle de la diversité étudiante

Il y a une petite dizaine d'années, les universités composant le réseau de l'UOH faisaient le constat que les compétences en français écrit des étudiantes et étudiants satisfaisaient de moins en moins aux exigences de l'enseignement supérieur. Face à cette situation, il est apparu pertinent à 13 d'entre-elles de développer un dispositif national d'évaluation, de formation et de certification des compétences d'expression et de compréhension écrites en français. Ce dispositif fondé sur la co-construction met à disposition un ensemble de services en ligne partagés et permet la mise en place de formations consacrées au développement des compétences en français écrit des étudiantes et étudiants de français langue maternelle.

Rendus disponibles à tous les établissements qui le souhaitent, les outils et ressources d'ecri+ ont d'emblée été pensés comme devant répondre aux besoins de toutes les étudiantes et tous les étudiants, quel que soit leur niveau de compétence, et aux attentes de tous les établissements ou composantes, quel que soit leur niveau d'exigence. La différenciation pédagogique, la flexibilisation des parcours et l'individualisation des expériences d'apprentissage sont au cœur du dispositif. De fait, la plate-forme d'entraînement développée par le projet est auto-adaptative et véhicule un discours bienveillant quel que soit le niveau d'exercice, les enseignements qui en découlent sont laissés à la liberté des institutions et les accompagnements proposés sont très souvent personnalisés.

Un terrain pour les sciences de l'éducation

Ce symposium ne présente pas une recherche, mais une variété d'expérimentations d'un même dispositif. En effet, par la liberté d'usages qu'il offre, écrit+ donne à voir des différenciations multiples, que ce soit en termes

- de déploiements et mises en œuvre pédagogiques
 - o plus ou moins généralisés et/ou centralisés au niveau de l'établissement
 - o plus ou moins hybrides en termes d'enseignement
 - o faisant ou non appel au tutorat
- d'expériences et pratiques d'apprentissages
 - o chaque parcours sur la plate-forme est personnalisé et l'apprenant est laissé libre des compétences qu'il travaille
 - o l'accompagnement proposé dans les établissements est le plus souvent fonction des besoins de chacun
- de reconnaissance des réussites
 - o toutes les compétences sont valorisées quel que soit leurs niveaux
 - o de plus en plus d'enseignants vont vers une évaluation adaptative des compétences tenant compte de la progression, du niveau, voire de l'assiduité

La diversité des enseignements, des dispositifs d'accompagnement et des modalités d'évaluation s'expriment à travers le panel d'expérimentations proposées dans le symposium. Celles-ci sont complémentaires car donnent à voir la multiplicité des pratiques pédagogiques dans plusieurs dimensions de la formation. Les présentations font état de données de terrain n'ayant pas encore pu être analysées de façon globale et qui sont à la disposition de qui souhaite s'en emparer dans la logique collaborative qui est celle d'écrit+.

Communication n°1

Titre : Intégrer écrit+ dans le programme des étudiant.e.s de licence : écrire pour communiquer à l'Université du Mans

Auteurs :

Sandrine Capel, ingénieure étude d'impact, Le Mans Université

Pierre Salam, enseignant-chercheur, Le Mans Université

Mots-clés : évaluation, français, écrire, tutorat, certification

Type de texte soumis (au choix)

- Texte court (500 mots, hors références)
- Texte long (2000 mots, hors références)

Type de communication

- Présentation d'une recherche
- Présentation d'un dispositif
- Retour d'expérience sur une initiative

Présentation

Le projet écrit+ a vu le jour en 2017 et ne cesse de s'étendre depuis. Dès son lancement, Le Mans Université a fortement contribué à son développement en pilotant l'une des sept actions du projet : l'analyse d'impact. Dans ce cadre, des protocoles et des outils d'analyse et d'évaluation ont été élaborés et évoluent en permanence pour coller au processus de développement du projet. Ainsi, chaque année, deux questionnaires sont diffusés dans les universités partenaires : un premier portant sur les attentes et la détection des besoins des étudiants en français écrit, et le second évaluant la satisfaction des dispositifs mis en place dans les universités. Cet outil constitue un moyen à la fois d'évaluer les forces du projet national ou local, d'identifier les actions à renforcer pour répondre aux attentes des apprenants, et d'initier de nouvelles pistes.

Consciente de l'importance de l'enjeu visant à améliorer les compétences en français des étudiants, l'Université du Mans a aussi mis en place des dispositifs pédagogiques pour accompagner le renforcement des compétences en français des étudiants. De 2018 à 2022, plusieurs cours ont été intégrés aux maquettes des UFR ainsi qu'un tutorat en français pour les étudiants qui le souhaitent. Depuis la rentrée 2022, une nouvelle étape a été franchie pour accompagner la mise en place de la certification écrit+ : le cours « Écrire Pour Communiquer » à destination de tous les étudiants de première année est désormais obligatoire pour tous les étudiants de L1, et ce quel que soit leur spécialité. Tous les étudiants bénéficient de ce dispositif et sont accompagnés par des enseignants, en présentiel, sur une durée de 12 heures par semestre et ont à disposition des ressources en ligne et les plateformes écrit+ pour s'entraîner. Le cours commence par la passation d'écrit+ test et se termine par la passation d'écrit+ éval. Durant le cours, les étudiants s'initient à l'analyse des genres écrits, rédigent des textes et révisent certaines compétences en français écrit. L'objectif de l'équipe pédagogique

est de susciter une prise de conscience des besoins pour que chaque étudiant puisse développer son autonomie selon son rythme. Pour cela, un tutorat en français en petit groupe (pas plus de 5 personnes) est proposé sur la base du volontariat pour une durée de 18 heures.

Nous basant sur ce dispositif de l'Université du Mans, nous nous interrogerons sur l'efficacité de cette conscientisation collective pour insuffler une volonté individuelle de réussite. Les questions que l'on peut se poser sont donc les suivantes :

- Ont-ils conscience de la nécessité et du besoin pour eux d'améliorer leur niveau en français écrit ? Quels sont les leviers de cette conscientisation ?
- Quel est l'impact des différents moyens pédagogiques (cours et plateformes écri+) ?
- Quels sont l'objectif et l'impact du tutorat ? Quelle relation entre les trois moyens ?

Pour répondre à cela, nous adopterons une démarche à la fois descriptive et praxéologique. Nous nous baserons sur trois types de données : observation et retour sur les cours, résultats des questionnaires, notes des étudiants. Nous croiserons ces différentes données afin de faire ressortir un bilan critique de la deuxième année du dispositif ainsi que des préconisations que ce soit en interne ou pour un transfert possible à l'ensemble des membres du projet.

Références

Boch, F., Rinck, F. & Sorba, J. (2022) Former les enseignants du supérieur à l'évaluation des textes des étudiants, *Pratiques*, 195-196.

Bourdet, J., Clayette, E. & Salam, P. (2021) Écrire à l'université : de l'engagement des acteurs à l'évolution des pratiques. *Le français aujourd'hui*, 212, 91-103.

Capel, S. & Salam, P. (2022) Accompagner le renforcement des compétences écrites à l'université avec écri+ : de l'étude d'impact aux perspectives pédagogiques. *9ème Colloque International en éducation*, Montréal.

Clayette, E. & Salam, P. (2022) (Ré)actualiser les compétences écrites en licence. *Spirale - Revue de Recherches en Éducation*, 69 (1), pp.191-202.

Communication n°2

Titre : Enseigner, intégrer, certifier :

les enjeux de l'intégration d'écrit+ dans les enseignements disciplinaires et transversaux

Auteurs :

Simon Lanot, enseignant, Université de Caen Normandie

Mots-clés : enseigner, adapter, enseignements transversaux, impact

Type de texte soumis (au choix)

- Texte court (500 mots, hors références)
- Texte long (2000 mots, hors références)

Type de communication

- Présentation d'une recherche
- Présentation d'un dispositif
- Retour d'expérience sur une initiative

Présentation

Notre communication souhaiterait rendre compte de la mise en place d'écrit+ dans plusieurs UFR à l'Université de Caen-Normandie depuis septembre 2022, puis déterminer les enjeux de cette formation qui, selon nous, constituerait un point d'appui essentiel dans la réussite des étudiantes et des étudiants, en prenant en compte la diversité de leurs formations comme de leur niveau. Nous expliquerons comment nous l'avons implanté puis développé dans plusieurs formations allant de la Licence au Master, de l'UFR des Humanités et Sciences sociales à l'UFR d'Économie en passant par le LEA ou les Diplômes d'Université à destination des étudiants étrangers ; comment ensuite nous avons adapté, pour chaque groupe d'étudiants, un enseignement transversal à des problématiques spécifiques à chaque discipline, puis comment nous avons élaboré un suivi personnalisé pour la plupart des étudiants ; comment enfin nous imaginons pérenniser ce dispositif dans plusieurs UFR afin de participer à la refondation d'une université inclusive et ambitieuse. Qu'est-ce qu'écrit+ ? C'est à la fois un outil de formation en ligne novateur et efficace permettant aux étudiants de combler leurs lacunes à l'écrit et d'améliorer sensiblement leur expression écrite dans le cadre universitaire, et une certification gratuite délivrée par certaines universités (dont celle de Caen-Normandie), laquelle est reconnue autant par l'ensemble des universités françaises que par les entreprises. Ce que nous voudrions démontrer ici, c'est que l'intégration dans les maquettes d'enseignement d'écrit+, se traduisant par un cours à destination de l'ensemble des étudiants et le passage obligatoire de la certification, pourrait être selon nous un élément majeur dans la recomposition de l'enseignement supérieur et dans l'épanouissement individuel puis professionnel des étudiants.

Retracer, dans un premier temps, mon parcours d'enseignant à l'université de Caen-Normandie sera l'occasion de montrer en quoi écrit+ pourrait durablement transformer la manière d'enseigner la langue écrite en vue d'une meilleure intégration des étudiants dans leurs divers parcours de formation. En partant de ma propre expérience, je montrerai comment mon enseignement s'est amélioré et a contribué à ce que les étudiants qui suivaient mon enseignement ont mieux perçu, je crois, les attentes et les exigences universitaires, mais aussi (et peut-être surtout) les possibles intellectuels qu'ouvre une meilleure maîtrise de l'écrit. En préambule, nous analyserons le fonctionnement d'écrit+, qui propose une approche par domaines de l'écrit, chacun des quatre domaines correspondant à une opération cognitive spécifique. La visualisation de ces quatre domaines (Domaines du Discours, du Mot, de la Phrase, du Texte) sur l'interface numérique par les étudiants leur permet de visualiser les différentes opérations cognitives qu'ils doivent accomplir et coordonner lorsqu'ils rédigent. Dans mon cas, la visualisation de ces domaines (dans lesquels sont réparties les quatorze compétences à travailler) m'a d'abord guidé pour renouveler et améliorer ma manière d'enseigner la langue écrite. Enseignant dans les collèges et les lycées de Seine-Saint-Denis de 2008 à 2016, j'avais été formé à enseigner le Français en privilégiant une approche prenant en compte la diversité et les difficultés des élèves ; chercheur spécialisé dans l'ethnocritique de la littérature, j'ai très tôt eu la conviction que la réussite des élèves et des étudiants passait par une approche interdisciplinaire des connaissances doublée de la nécessité de mettre en lumière le caractère transversal des compétences et des critères d'évaluation.

J'ai été recruté en septembre 2022 par le Centre d'Enseignement Multimédia Universitaire (le CEMU) et l'UFR Humanité et Sciences sociales pour enseigner et faire rayonner écrit+ à l'université de Caen. Arrivé en début d'année, j'avais, les deux années précédentes, enseigné la Littérature dans les départements de Lettres et d'Arts du Spectacle, ainsi que les Techniques d'expression à l'UFR de Sciences et en BTS. En 2022, les UFR de l'Université de Caen ignoraient l'existence du projet écrit+ : je devais donc démarcher les différents UFR, département par département, pour démontrer tous les avantages de l'intégration du programme écrit+ dans les différentes maquettes. Mon cœur de cible est bien sûr l'UFR Humanités et Sciences sociales, mais j'ai également démarché d'autres UFR (Géographie et Économie, UFR de Sciences, UFR de Psychologie, Carré international, LEA). Les motivations des différents départements ne sont jamais exactement les mêmes, mais il y a une demande constante, un dénominateur commun concernant la pédagogie : faire en sorte que les étudiants rédigent correctement en autonomie, avec des résultats visibles le plus rapidement possible. Lors d'une réunion avec le département Langues Étrangères Appliquées, par exemple, un enseignant de langue m'a demandé de le décharger de l'enseignement de la grammaire et de la conjugaison : c'est selon lui un prérequis indispensable, sans lequel il ne peut enseigner efficacement mais qu'il n'a pas le temps de faire. Quant à la directrice du Département, elle était surtout intéressée par le passage de la certification : les étudiants de LEA souffrent d'une mauvaise réputation (les entreprises ne remettent pas en cause leurs compétences dans les langues étrangères, mais dévaloriseraient leurs compétences dans la maîtrise de l'écrit en français) ; l'obtention de la certification écrit+ pourrait ainsi apporter la preuve que l'étudiant certifié présente les aptitudes professionnelles requises. Certains UFR me fournissent un cahier des charges plus ou moins précis. En sciences de l'éducation et en Histoire, par exemple, les enseignants responsables de la L1 m'ont demandé de travailler l'analyse du lexique et l'enrichissement du vocabulaire. Sinon, je propose toujours un cours clé en main qui comporte plusieurs éléments que j'adapte aux différentes formations. Un cours d'histoire de langue, un cours sur le système de la conjugaison, un cours sur la structure des phrases simples et complexes, un cours portant sur la méthode du résumé. Je mets en avant certains éléments en fonction de la formation dans laquelle j'enseigne ou de l'année (de la L1 au M2). Ensuite, j'adapte les supports écrits aux différentes disciplines, de manière à dispenser

un enseignement qui soit à la fois transversal et intégrable dans une formation. Ainsi, je donne des textes de Péguy et Hugo sur l'école en Sciences de l'éducation, des textes de Pascal et Althusser aux étudiants en philosophie, des textes de Michelet et des discours de Danton aux étudiants en Histoire. Le caractère transversal de l'enseignement doit ainsi s'accompagner d'un caractère résolument disciplinaire. Des textes de Voltaire, de Rousseau, d'Aimé Césaire ou de Victor Hugo ont pu être donnés aussi bien en Sociologie qu'en Histoire, qu'en Lettres, qu'en Philosophie ou qu'en Sciences de l'Éducation : ce corpus commun participe à la mise en place d'un socle commun de références et de méthodes utiles aux sciences humaines et sociales.

Une des difficultés principales consiste à adapter la stratégie d'enseignement en fonction des heures et du type d'enseignement que me donne chaque département. On peut me donner 24 heures de cours sur l'année, ou 18 sur un seul semestre. En Arts du Spectacle, l'enseignement est entièrement à distance et en asynchrone ; en Histoire comme en Philosophie, tout est en présentiel ; en Sciences de l'éducation, c'est 50% à distance et 50% présentiel. Dans tous les cas, il faut que les étudiants aient effectivement progressé et soient certifiés. Or, intégrer écrit+ dans la formation nécessite de remettre en cause ce "grand partage" entre distanciel et présentiel. Les étudiants d'Histoire, que je suis sensé voir 12 heures en présentiel seulement, sont prévenus dès le premier cours : une partie non négligeable de la formation se fera depuis chez eux, face à leur ordinateur : effectuer des exercices évalués, constituer des fiches à partir des tutos proposés, apprendre à partir des ressources que je leur envoie en ligne sur l'espace ecampus (moodle moot).

Les difficultés que nous rencontrons dans la pérennisation du dispositif nous place au centre des défis que rencontre l'enseignement supérieur à l'heure actuelle. Au bout d'un an et demi, si les cours sont construits, la mise en place du dispositif se fait département par département et relève encore du bricolage. Seul enseignant dans le projet écrit+, je dois perpétuellement caler mes enseignements dans les marges des maquettes et des emplois du temps, alors que certains collègues ont envie de faire de ce type de cours un pilier de leur département (voire de l'UFR). Il reste donc à consolider la place de cet enseignement dans la politique de l'université. Joanie Cayouette-Remblière et Pierre Doray ont montré que la "recomposition" de l'enseignement supérieur causée par sa "diversification croissante" aboutissait à une "fragmentation" (Cayouette-Remblière et Doray, 2022) ; notre hypothèse est que cette fragmentation, qui risque de devenir un véritable émiettement, est une des causes principales de l'échec de nombreux étudiants - et par conséquent du mal-être social que ces derniers rencontrent dans nos sociétés où les promesses de la démocratie sont encore loin d'être tenues. La redéfinition collégiale, à l'intérieur de chaque UFR, de principes pédagogiques, de méthode de travail et de critères d'évaluation communs participerait, selon nous, à une "recomposition" qui créerait du commun dans les diverses formations universitaires ; à plus long terme, cela permettrait de faire face à ce que le philosophe Jean-François Mattéi a appelé, en 2006, la "crise du sens", crise qui traverse nos sociétés démocratiques et qui se matérialise à l'université par une perte des repères culturels et linguistiques chez nos étudiants, à commencer par une perte (ou un sentiment de dépossession) dans la maîtrise de l'écrit.

"J'ai l'impression de ne plus savoir écrire" : cette phrase, plusieurs fois entendue de la part d'étudiants issus de formations différentes, devrait durablement nous occuper durant nos travaux ; la diversité des parcours et des profils que l'on constate à l'Université s'accompagne d'un sentiment largement partagé d'exclusion, voire de ségrégation (Romain Avouac et Hugo Harari-Kermadec avancent que "la démocratisation de l'accès à l'université s'accompagne d'une dimension ségrégrative"). Un invariant inquiétant accompagne donc cette diversité, diversité qui, nous l'affirmons, est une chance : une chance pour une société démocratique et

pour les universités qui en transmettent les valeurs et qui nourrissent les débats qui la font vivre. Cet invariant est le manque de maîtrise de l'écrit, lié selon nous au manque de compréhension de son fonctionnement comme de sa finalité dans les apprentissages ; or c'est cette inégalité dans la maîtrise de l'écrit qui révèle autant qu'elle creuse le fossé entre les étudiants qui "réussissent" et ceux qui, trop nombreux, abandonnent, échouent aux examens ou se sentent exclus du marché de l'emploi après l'obtention difficile et coûteuse d'un diplôme. Mickaël De Clercq a montré que le problème des inégalités ne peut ni ne doit "se réduire à une question de bagage social ou de genre". Les actions spécifiques ciblant un public a priori "à risque" (risque d'échec et/ou d'abandon) doivent donc être étendues à l'ensemble des étudiants. Comme l'a souligné Manny Madriaga, c'est bien l'ensemble des étudiants qui a des difficultés et des besoins spécifiques (Madriaga, 2010). La mise en place de cours supplémentaires à destination des étudiants "Oui-Si", sur la pause méridienne ou le soir, renforce cet "effet discriminant" que Rachel Hewett avait souligné dès 2014 au Royaume-Uni, en plus de charger toujours plus un emploi du temps difficile à suivre (pour les étudiants) et à mettre en place (pour les enseignants). La mise en place d'un cours de remédiation en expression écrite à partir d'écrit+ nous a ainsi placé à maintes reprises dans la situation de "coordinateur" dont parle Frédéric Bourgeois (Bourgeois, 2010), de "médiateur entre les acteurs en présence pour faire émerger une position commune" à l'intérieur d'un département d'études universitaires ; c'est à présent au niveau de la politique des UFR qu'il conviendrait de jouer le même rôle.

L'enjeu est donc, au-delà de la réussite universitaire, celui de la réussite éducative, telle que la conçoit Frédéric Bourgeois : tandis que la "réussite scolaire repose sur des normes (notes, classement, diplôme), d'ailleurs discutables, la réussite éducative n'est pas normée ou plutôt on est en droit de s'interroger sur les normes de l'éducation". La performance universitaire que nous souhaitons permettre à nos étudiants n'est ni au principe ni à l'aboutissement de notre formation : elle n'en est pas moins l'étape centrale. Les enjeux pédagogiques sont éminemment politiques. Pour que l'Université devienne le lieu emblématique de la réalisation effective des promesses démocratiques, pour qu'elle soit le lieu de la performance scolaire et de la réussite éducative et citoyenne, pour qu'elle soit le moment de transition et d'intégration des étudiants dans la vie citoyenne et professionnelle, il faut, c'est du moins l'idée que je voudrais ici défendre, que les enseignants chargés des enseignements transversaux s'engagent dans une politique éducative commune sans cesse réévaluée et questionnée, au niveau de chaque UFR, à la fois inclusive, interdisciplinaire et résolument audacieuse.

Références

Bourgeois, F. (2010). "Définir la réussite éducative", Les Cahiers de l'Action, n°27, p. 57 à 72.

Cayouette-Remblière, J. & Doray, P. (2022). "L'enseignement supérieur en recomposition", Lien social et Politique, n°89, p. 5 à 15.

De Clercq, M. (2023). "Les défis de l'enseignement supérieur : entre accessibilité, équité et réussite", Diversité [En ligne], n°202.

Hewett, R. & Douglas, G. (2018). "Balancing Inclusive Design, Adjustments and Personal Agency. Progressive Mutual Accommodations and the Experiences of University Students with Vision Impairment in the United Kingdom", International Journal of Inclusive Education, vol. 24, n° 7, p. 1 à 17

Madriaga, M. (2010). "Confronting Similar Challenges ? Disabled and Non-Disabled Students' Learning and Assessment Experiences", Studies in Higher Education, vol. 35, n° 6, p. 647 à 658.

Communication n°3

Titre : écrit+, une boîte à outils pour les enseignants dans le but de favoriser les réussites étudiantes

Auteure :

Aurélie Lelaidier, Ingénieure en module de formation, Université Gustave Eiffel

Mots-clés : pédagogie du supérieur, co-construction, individualisation des parcours, réussites étudiantes, appropriation

Type de texte soumis (au choix)

- Texte court (500 mots, hors références)
- Texte long (2000 mots, hors références)

Type de communication

- Présentation d'une recherche
- Présentation d'un dispositif
- Retour d'expérience sur une initiative

Présentation

En France, le Plan Réussite (2007), la loi Orientation et Réussites des Étudiants (2018), la mise en place de projets "Nouveaux Coursus à l'Université" (NCU) (2017) favorisent les réussites des étudiants, avec la mise en place de parcours de formation individualisés. À l'université Gustave Eiffel, en 2018, le projet D.Clic a obtenu un financement de l'Agence Nationale de la recherche, pour favoriser les réussites des étudiants en licence générale.

Dans le cadre de notre communication, nous nous intéresserons à l'enjeu de l'écrit du français en situation universitaire, en présentant la mise en place d'un dispositif en ligne « boîte à outils » permettant de déployer le projet écrit+ à l'Université Gustave Eiffel. En effet, Romainville (1997), Fintz (1998) et Defays (2000) estiment que la maîtrise du français est une condition de la réussite. Ainsi, « mieux un étudiant maîtrise le langage, plus son argumentation sera fluide et convaincante, et plus sa note sera élevée » (Brauer, 2011, p. 117).

Ce dispositif permet d'individualiser les parcours de formation en prenant en considération les attendus requis pour réussir. Ainsi, chaque enseignant peut consulter toutes les ressources du dispositif écrit+ et sélectionner les modules qu'il juge nécessaires pour favoriser les apprentissages de ses étudiants, en fonction de leur domaine de formation ou de leur expertise du français. Lorsqu'il a exprimé sa demande, l'enseignant est ensuite accompagné par un ingénieur pédagogique pour mettre en forme son cours sur la plateforme e-learning Moodle de l'Université. En effet, la malléabilité de cet artefact permet ainsi aux enseignants une meilleure appropriation (Caron et Varga, 2009) et favorise donc à termes, les réussites étudiantes.

En juin 2023, le projet écrit+ a été présenté à des enseignants de l'université Gustave Eiffel. Déjà appliqué au sein des licences Lettres, nous avons pu présenter les résultats de notre expérimentation. Actuellement, nous avons déjà des demandes des enseignants pour utiliser la boîte à outils pour la construction de leur cours e-learning écrit+. Les accompagnements débuteront au second semestre pour une mise en application à la rentrée 2024.

Cette « boîte à outils » tend à être essaimée au sein des universités membres du projet écrit+. Lors de notre communication, nous présenterons donc la boîte à outils et la procédure à suivre pour que les enseignants puissent s'en emparer et l'adapter à leurs attentes.

Références

Brauer, M. (2011). Enseigner à l'université. Conseils pratiques, astuces, méthodes pédagogiques. Armand Colin.

Caron, P. & Varga, R. (2009). Artefacts malléables et perméables (AMP) pour mener des activités pédagogiques: L'utilisateur acteur et créateur de son dispositif numérique. *Distances et savoirs*, 7, 155-177. <https://www.cairn.info/revue--2009-2-page-155.htm>

Communication n°4

Titre : Accompagner les étudiant.e.s dans l'amélioration de leurs compétences rédactionnelles avec écrit+ : des pratiques diversifiées pour intégrer les différents publics

Auteure :

Fanny Le Coz Dentu, Ingénieure en charge du centre de tutorat, Université Paris Nanterre

Mots-clés : tutorat, accompagnement, compétences rédactionnelles, volontariat

Type de texte soumis (au choix)

- Texte court (500 mots, hors références)
- Texte long (2000 mots, hors références)

Type de communication

- Présentation d'une recherche
- Présentation d'un dispositif
- Retour d'expérience sur une initiative

Présentation

L'amélioration des compétences rédactionnelles de l'ensemble de ses étudiant.e.s est au cœur des préoccupations de l'Université Paris Nanterre. Cela se traduit par l'augmentation progressive du nombre d'actions menées pour travailler cette compétence transversale essentielle au bon déroulement du parcours universitaire et professionnel de chacun.

Depuis 2014, les étudiant.e.s de première année de toutes les disciplines suivent une formation à distance composée d'un test de positionnement et d'une quinzaine de modules d'enseignement portant sur les différents aspects du français écrit (compréhension, construction de phrases, de textes, orthographe, etc.) et sont accompagnés par des tuteurs spécialisés en Sciences du Langage. L'impact de ce type de formation, notamment pour améliorer le sentiment de maîtrise de la part des étudiants, est analysé dans Clayette (2021).

Depuis 2018 et l'introduction du projet écrit+ (ANR-17-NCUN-0015), de nouvelles pratiques ont vu le jour afin de proposer un accompagnement aux étudiant.e.s les plus en difficulté, mais aussi à tout.e étudiant.e volontaire, quel que soit son niveau, et d'intégrer l'enseignement du français écrit dans les formations en exprimant le besoin. La diversité des publics, des modalités et du matériel numérique mis à disposition permet en effet à chacun de sélectionner la manière la plus adéquate de renforcer ses compétences.

D'une part, la stabilisation des thèmes du référentiel de compétences écrit+ basé sur les erreurs et maladroites retrouvées dans les écrits des étudiants (Boch & al., 2020) a permis la création de tutorats thématiques reposant sur le volontariat des étudiant.e.s de tous niveaux et de toutes filières. Ces tutorats permettent à ces groupes d'étudiants de travailler ponctuellement sur des sujets qu'ils estiment être source de difficultés. Des ateliers d'écriture organisés sur le même principe permettent le réinvestissement de nouvelles connaissances dans la rédaction de textes variés et liés aux attentes académiques et universitaires.

D'autre part, des initiatives ont été prises en lien avec des situations spécifiques : des travaux dirigés d'amélioration des compétences rédactionnelles ont été organisés pour les étudiants en situation d'admission conditionnée, dans certaines filières et, nouvellement, dans le cadre du bonus au diplôme proposé aussi bien en licence qu'en master.

Les outils numériques proposés par *écri+* (De Luca, & al., 2022) tels que plateforme en ligne d'auto-formation, la possibilité de certification, les campagnes de suivi et d'évaluations, les tutoriels et les vidéos méthodes, sont toujours proposés comme supports d'enseignement aux professeurs et tuteurs qui s'engagent dans l'une ou l'autre de ces formations. Ils font également l'objet d'études d'impact permettant de s'intéresser aux différentes manières de les intégrer dans le cadre des enseignements (Dias-Chiaruttini & al., 2023).

La pluralité des opportunités offertes par l'Université Paris Nanterre pour l'amélioration des compétences rédactionnelles permet donc à chaque étudiant.e, sans distinction de niveau ou de filière, de participer à un programme de formation adapté à ses besoins. La question de la visibilité et de l'attractivité de ces formations, cependant, se pose chaque année : elles reposent en effet sur l'efficacité de la diffusion de l'information au niveau institutionnel et sur la prise de conscience par les étudiant.e.s de leurs propres difficultés.

Références

Boch, F., Rinck, F., & Sorba, J. (2020). *Les acquisitions tardives en français écrit : Une base de données sur les erreurs et maladresses à un niveau avancé*.

Clayette, E. (2021). *Dispositif d'accompagnement pour l'amélioration des compétences écrites en contexte universitaire : Enjeux et impact sur les représentations et les pratiques : l'exemple du projet *écri+** [Thesis, Le Mans].

De Luca, G., De Vogue, S., Lefebvre, J., & Sitri, F. (2022). *écri+*, un dispositif en ligne d'évaluation, de formation et de certification des compétences écrites en français.

Dias-Chiaruttini, A., De Vogue, S., Quanquin, V., Zingaretti, L., Schoenecker, A., Marvi, H., Le Coz Dentu, F., (2023) *Improving the writing skills of young adults in French universities* [Conférence]. Writing Research Across Borders, Trondheim, Norway. https://www.researchgate.net/publication/373923132_PPT_WRABcom_1/related

Communication n°5

Titre : Le projet IngéPLUS et l'adaptation des ressources pédagogiques écrit+

Auteurs

Nathalie Dralez, Ingénieure pédagogique IngéPLUS, Grenoble INP – UGA

Nathalie Thomas, Enseignante-chercheuse, Toulouse INP

Sabine Ristori, Enseignante, Lycée Pablo Neruda

Geneviève Thiollier, Enseignante, Lycée Algoud Laffemas

Mots-clés : diversité, accompagnement, ouverture sociale, compétences disciplinaires

Type de texte soumis (au choix)

- Texte court (500 mots, hors références)
- Texte long (2000 mots, hors références)

Type de communication

- Présentation d'une recherche
- Présentation d'un dispositif
- Retour d'expérience sur une initiative

Présentation

Contexte et problématique

Le projet [IngéPLUS](#), financé par l'action « Nouveaux Coursus à l'Université » gérée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR-18- NCUN-0029), est un dispositif d'ouverture sociale visant à accompagner des étudiants de BTS techniques et agricoles vers une réussite académique en licence et une éventuelle poursuite en école d'ingénieur. Ces étudiants, majoritairement issus de bacs professionnels ou technologiques, proviennent en majorité de milieux modestes (Urrego et Mohib, 2022). Face aux freins personnels et sociaux auxquels ces étudiants sont confrontés dans leur projection vers des études supérieures, mais aussi aux obstacles de contenu et organisationnels qu'ils peuvent rencontrer (Van Meenen et., al, 2021), IngéPLUS leur propose à la fois un accompagnement humain et pédagogique afin de renforcer leurs compétences méthodologiques et disciplinaires.

Cependant, le défi réside dans le fait que ces étudiants, répartis dans plusieurs académies manifestent souvent un désintérêt marqué pour les matières générales, telles que le français (Culture Générale et expression ou CGE) ou les mathématiques, leur préférant les matières techniques liées à leur domaine de professionnalisation.

L'opportunité de pouvoir utiliser les ressources pédagogiques asynchrones proposées par un autre projet NCU, [écrit+](#), nous est apparue très intéressante pour mettre en place l'entraînement concernant le français. Une expérimentation a donc été lancée afin de

déterminer si ces ressources, initialement conçues pour des étudiants en licence, pouvaient s'adapter aux besoins spécifiques des étudiants de BTS techniques et agricoles.

Les enseignants et les étudiants au cœur du parcours pédagogique écrit+ pour les BTS

Dans l'optique de tester les modules écrit+, un groupe de travail a été constitué en 2021 avec 3 enseignantes des académies de Grenoble et Toulouse, impliquant un panel de 92 d'étudiants de BTS, en formation initiale ou en alternance et provenant de spécialités industrielles. Ces derniers ont testé 40 modules parmi les ressources écrit+ « *J'améliore mon français à l'écrit* » et « *Améliorer ses écrits* ».

Une collecte de données a été réalisée à travers une observation participante et un questionnaire évaluant le niveau de difficulté, l'ergonomie des modules numériques, la variété des exercices, les explications fournies et leur adéquation aux besoins des étudiants.

Sur la base de ces retours, un parcours guidé de 23 modules écrit+ a été élaboré sur la remédiation orthographique. Ce parcours a été mis à disposition sur la plateforme Moodle caséine d'IngéPLUS, organisé selon les appréciations des étudiants, du plus facile et plus apprécié au plus difficile, explicitant les compétences développées à chaque étape.

La nouvelle cohorte de 207 étudiants ayant accès au parcours de français depuis octobre 2023 permettra d'avoir des retours plus exhaustifs. Néanmoins les premiers retours des étudiants sont encourageants puisqu'ils mettent en avant l'intérêt des exercices pour l'élargissement du vocabulaire, la reformulation et le renforcement des réflexes orthographiques dans leurs relectures. Certains modules, tels que "Sens des mots", "Formes proches », "Lexique", sont particulièrement appréciés.

Cette expérimentation met en lumière la transférabilité des ressources pédagogiques écrit+ en des parcours adaptés à des publics diversifiés, élargissant ainsi le public cible initial.

Références

Urrego, A et Mohib, N. (2022, 13-15 septembre). *A qui profite réellement les dispositifs d'ouverture sociale ?* [Communication orale]. Congrès international AREF (Actualité de la Recherche en Education et Formation), Lausanne, Suisse. <https://wp.unil.ch/sief/congres-aref/>

Van Meenen, F., De Clercq, M., De Viron, F. et Frenay, M. (2021). Les obstacles académiques à l'ascension vers la réussite: une approche mixte du vécu des étudiants classiques et apprenants adultes. *Orientation Scolaire et Professionnelle* (2)50, 231-261. <https://doi.org/10.4000/osp.14095>

Communication n°6

Titre : L'évaluation adaptative : facteur clé de succès de la diversité des réussites étudiantes.

Retour d'expérience sur l'utilisation d'écrit+ par les étudiants de la Licence d'administration publique à l'IMPGT.

Auteurs :

Charlotte ZEKHNINI, ingénieure pédagogique et vacataire, Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT), Aix-Marseille-Université (AMU)

Laura CARMOUZE, maître de conférences, Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT), Aix-Marseille Université (AMU)

Mots-clés : Evaluation adaptative, stratégie d'apprentissage, réussite étudiante

Type de texte soumis (au choix)

- Texte court (500 mots, hors références)
- Texte long (2000 mots, hors références)

Type de communication

- Présentation d'une recherche
- Présentation d'un dispositif
- Retour d'expérience sur une initiative

Présentation

Introduction

De plus en plus d'étudiants rencontrent des difficultés dans la maîtrise du français écrit à l'université ; et la diversification des étudiants, dans un contexte de démocratisation de l'enseignement supérieur (Paivandi et Younès, 2019), induit une hétérogénéité de niveaux. Alors que le Ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, a avancé la possibilité de réunir les élèves par groupes selon leur niveau en mathématiques et en français au collège ; le rôle de la diversité dans la réussite est plus que jamais d'actualité !

Afin d'appréhender cette diversité de profils étudiants et donc cette hétérogénéité de niveaux dans la maîtrise du français écrit, l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale¹ d'Aix-Marseille Université² propose aux étudiants de première et deuxième année de Licence

¹ <https://impgt.univ-amu.fr/fr>

² <https://www.univ-amu.fr/>

d'administration publique parcours management public³, une ingénierie pédagogique et d'évaluation pensée à partir du dispositif écrit+ et ses quiz d'autoformation⁴.

Cette ingénierie étant axée sur les besoins et attentes de chaque étudiant, deux questions émergent. Comment encourager l'étudiant à poursuivre ses efforts dans ses apprentissages si l'objectif à atteindre est décorrélé de son niveau ? Comment identifier un niveau de compétence qui soit raisonnablement atteignable pour certains étudiants en difficultés, tout en permettant une réelle progression pour les autres ?

Le retour d'expérience met d'une part en perspective l'ingénierie d'évaluation adaptative retenue, centrée sur les attentes de chaque étudiant et permet d'autre part de montrer, grâce aux résultats positifs obtenus, que cette évaluation adaptative facilite la mesure non pas d'une réussite, mais d'une diversité de réussites.

Une ingénierie pédagogique : pour des réussites progressives et sur mesure

De nombreux étudiants rencontrent des difficultés dans la maîtrise du français écrit (Bruno et Butlen, 2023). À l'IMPGT, cette compétence n'est pas disciplinaire, mais elle reste indispensable à la réussite de l'étudiant. Des activités autour du français écrit sont donc intégrées dans les enseignements transversaux. Bien qu'ils aient un bon niveau de français écrit, les personnels assurant ces enseignements, ne sont ni linguistes, ni spécialistes des compétences du français écrit. Dans ce contexte, la plateforme écrit+ est apparue comme un outil grâce auquel l'étudiant peut, à son rythme, progresser dans ses apprentissages, par essai-erreur, et découvrir au fur et à mesure les règles afférentes aux compétences travaillées (cf tableau 1 ci-dessous).

La démocratisation de l'enseignement supérieur induit une diversification des profils des étudiants (Fack et Huillery, 2021) ainsi qu'une hétérogénéité de niveaux. Étudiants issus d'un bac général, d'un bac technologique, étudiants internationaux inscrits à AMU, étudiants ERASMUS ou CIVIS présents pour un semestre ou deux, étudiants issus de classes préparatoires, de BTS, de DUT, etc. ; les profils des étudiants en première et deuxième année de Licence à l'IMPGT sont très variés compte tenu de la perspective pluridisciplinaire en droit, économie et gestion revendiquée dans les programmes, et ainsi traduite dans les recrutements. En cohérence avec cette diversification des profils, écrit+ permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque étudiant en lui proposant, un parcours de formation individualisé.

L'objectif est alors de réfléchir à comment l'ingénierie d'évaluation peut permettre de répondre aux besoins spécifiques de chaque étudiant, en cohérence avec le développement de ses compétences.

Dans cette perspective, il n'existe plus une seule réussite suivant un but de performance, où l'étudiant cherche à être meilleur que les autres, mais plusieurs réussites suivant un but de maîtrise (Dweck, 1986) où l'étudiant cherche à développer des compétences, quelque-soit son niveau. Chaque étudiant peut alors atteindre son propre niveau de réussite, basé sur deux principes : apprendre et progresser.

³ <https://impgt.univ-amu.fr/fr/formations/licence-1-administration-publique>

⁴ <https://ecriplus.fr/>

Une ingénierie d'évaluation adaptative : principales caractéristiques

Pour cadrer le travail des étudiants, parmi les 16 compétences proposées sur la plateforme écrit+, 5 ont été identifiées comme essentielles pour les étudiants de L1 et 5 autres pour les étudiants de L2, comme synthétisé dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1 : Compétences écrit+ travaillées et évaluées en Licence d'administration publique

Compétences travaillées et évaluées en L1	Compétences travaillées et évaluées en L2
Maîtriser l'orthographe grammaticale (domaine de la phrase)	Jouer avec les effets de style (domaine du discours)
Maîtriser la conjugaison (domaine du discours)	Reconnaître et exprimer des points de vue (domaine du discours)
Maîtriser l'orthographe des mots (domaine du mot)	Choisir ses mots et ses expressions (domaine du mot)
Organiser ses textes (domaine du texte)	Maîtriser un vocabulaire étendu (domaine du mot)
Enchaîner les phrases (domaine du texte)	Choisir comment répéter et reprendre (domaine du texte)

Source : Auteurs

Ces compétences sont donc travaillées tout au long du semestre au travers des quiz écrit+ et évaluées en fin de semestre. Le contrat pédagogique présenté à l'étudiant en première séance repose autour de 3 axes : travaillez de manière régulière et honnête sur la plateforme, progressez à votre rythme sur les compétences identifiées, et ancrez vos apprentissages pour atteindre votre meilleur niveau.

Pour mesurer la réussite de l'étudiant, deux notes sont calculées : la note de niveau et la note de progression ; l'évaluation est dite adaptative car seule la meilleure des deux notes est retenue.

Pour calculer la note de niveau, nous utilisons les résultats de la certification, en transformant les niveaux certifiés dans les compétences identifiées, en note. Par exemple, un étudiant certifiant le niveau 3 dans la compétence « enchaîner les phrases », obtient la note de 12. Un barème, conçu à partir du référentiel de compétences écrit+⁵ et des recommandations d'AMU a été élaboré, il postule que le niveau 6 correspond à la note de 20/20. Retrouvez un aperçu du barème ci-dessous :

⁵ <https://ecriplus.fr/descriptif-des-niveaux/>

Tableau 2 : Extrait du barème de notation de l'activité écrit

Intitulé de la compétence	Niveau	Détail du niveau	Notes	
Jouer avec les effets de style	1	Niveau Fondamental	La personne certifiée s'exprime de manière polie. Elle perçoit les contenus implicites fondamentaux et sait construire des analogies et des oppositions.	8
	2	Niveau Fondamental		10
	3	Niveau Approfondi	<i>Le niveau fondamental est acquis.</i>	12
	4	Niveau Approfondi	La personne certifiée perçoit des contenus implicites plus approfondis et les principaux effets de style d'un texte. Elle sait écrire de manière neutre ou donner un ordre de manière indirecte.	
	5	Niveau Avancé	<i>Le niveau approfondi est acquis.</i>	17
	6	Niveau Avancé	La personne certifiée sait s'adapter à la situation et maîtriser ses propos en utilisant des formulations travaillées, dans un style soutenu. Elle identifie les contenus implicites d'un texte.	
	7	Niveau Expert	<i>Le niveau avancé est acquis.</i>	20
	8	Niveau Expert	La personne certifiée produit des contenus et jugements implicites. Elle produit toutes sortes d'effets de style et sait se positionner correctement dans les textes.	

Source : Auteurs

Pour calculer la note de progression, nous utilisons un des tests prédéfinis d'écrit+ permettant d'évaluer les compétences ciblées (ces tests prédéfinis sont appelés les « campagnes » dans le dispositif écrit+). En début de semestre, l'étudiant réalise le test comme test de positionnement (T0), puis en fin de semestre comme test final (T1). C'est alors le taux de progression entre les deux résultats (T0 et T1) qui est mesuré et transformé en note, selon un calcul où une progression de 50% équivaut à la note de 20/20.

Des résultats positifs : le cas d'Écrit+ pour les étudiants en Licence d'administration publique

Les résultats sont perçus comme positifs, à la fois sur le plan de la réussite individuelle et collective. En effet, cette ingénierie pédagogique et d'évaluation a permis aux étudiants, qui respectent le contrat pédagogique, de progresser dans les compétences de français écrit, quelque-soit leur niveau initial.

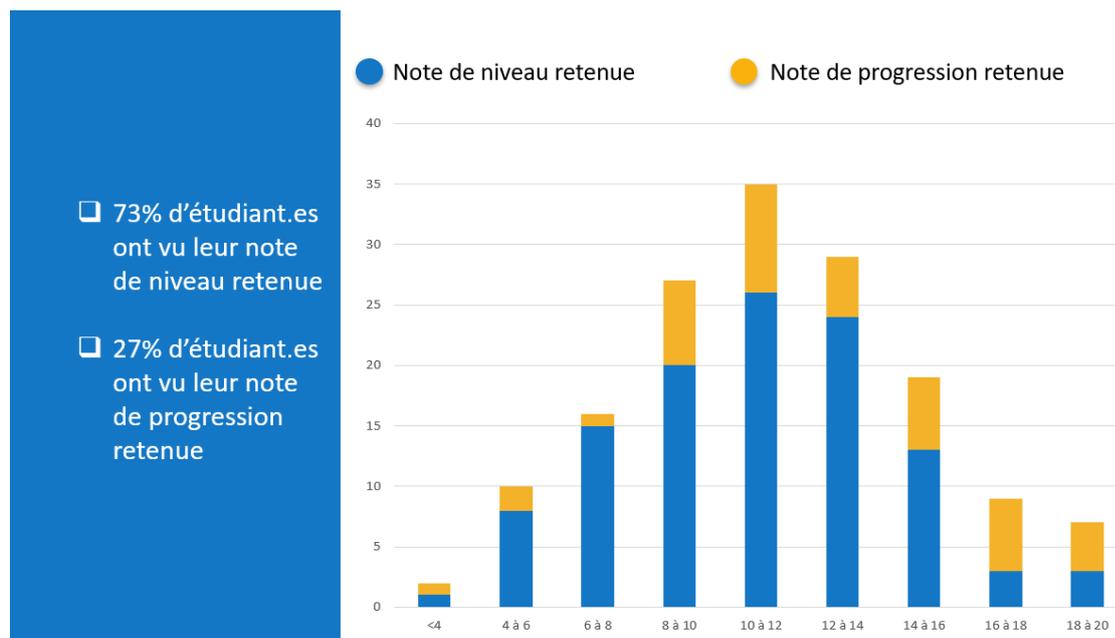
Le premier résultat positif obtenu avec cette ingénierie d'évaluation est le nombre d'étudiants certifiés. En effet, sur l'année universitaire 2022-2023, 78% des étudiants de L1 et L2 ont été certifiés.

Le deuxième point à retenir est que tous ont progressé. Le taux de progression moyen est de 25,2%. Pour les étudiants dont la note de progression a été retenue (donc à priori, les étudiants les plus en difficulté), le taux de progression est de 33,3%, soit 8 points supérieur.

Enfin, nous constatons que peu importe la modalité d'évaluation retenue (note de niveau ou note de progression), la moyenne sur les 2 promotions (L1 et L2) reste à peu près la même, soit 13/20 (plus ou moins 1 point). Au global, 73% d'étudiants ont vu leur note de niveau retenue, les 27% autres, leur note de progression. Cette ingénierie d'évaluation a donc permis de valoriser des réussites diverses, au plus près des besoins et attentes des étudiants.

La répartition de cette note à l'activité écrit+ correspond aux caractéristiques de la loi Normale avec une représentation en courbe de Gauss. La plus grosse cohorte obtient une note entre 10 et 12, les plus petites représentant les extrêmes : note inférieure à 4/20 ou note entre 18 et 20/20. Comme illustré dans la figure 1 ci-dessous

Figure 1 : Répartition des réussites étudiantes



Source : auteurs

Néanmoins, si le bilan est positif, il convient de souligner les trois conditions nécessaires à un tel accompagnement et les perspectives d'évolution associées.

Premièrement, la prise en main de la plateforme ainsi que le fonctionnement des quiz, tutoriels et feedback doivent être initiés et accompagnés. Il s'agit de prévoir des séances d'activités et de corrections collectives pour maîtriser l'ergonomie de la plateforme d'une part, et échanger sur la bonne compréhension des règles énoncées d'autre part.

Deuxièmement, le travail sur la plateforme doit être régulier. L'activité écrit+ peut être réalisée pendant les séances de cours et/ou en autonomie. Un suivi à la fois régulier et individualisé des scores obtenus sur la plateforme doit également être effectué pour s'en assurer.

Troisièmement, le travail sur la plateforme en autonomie doit refléter le niveau réel de l'étudiant. C'est d'ailleurs le contrat pédagogique passé initialement avec les étudiants. Nous constatons toutefois que certains étudiants mettent en place des stratégies pour fausser les résultats. Ils sont par exemple aidés d'un tiers (une personne, une IA, un correcteur automatique, des recherches web...) lorsqu'ils répondent au quiz d'autoformation, ce qui fait augmenter de façon artificielle leur niveau dans la compétence. Lorsque les étudiants adoptent de telles stratégies, lors de la certification (sans l'aide d'un tiers), ils ne savent pas répondre aux questions correspondant au niveau atteint sur la plateforme écrit+, la certification est alors rejetée. Dans ce cas nous n'avons aucun moyen de connaître leur niveau réel (aucune remontée de score). A l'IMPGT, seule la note de progression est alors retenue.

Conclusion

L'objectif de ce retour d'expérience est de répondre aux questions suivantes : comment encourager l'étudiant à poursuivre ses efforts dans ses apprentissages si l'objectif à atteindre

est décorrélé de son niveau ? Comment identifier un niveau de compétence qui soit raisonnablement atteignable pour certains étudiants en difficultés, tout en permettant une réelle progression pour les autres ?

Une ingénierie d'évaluation adaptative a été pensée pour répondre aux besoins et attentes de la diversité des profils étudiants. Ainsi l'objectif visé varie en fonction du niveau : valider le niveau le plus élevé dans la compétence ou progresser dans ses apprentissages. Dans les deux cas, pour y parvenir, l'étudiant se doit de respecter le contrat pédagogique qui lui est proposé, basé sur l'honnêteté intellectuelle et la régularité.

Le retour d'expérience sur l'utilisation d'écri+ par les étudiants de la Licence d'administration publique présente des résultats positifs autant sur le plan individuel que collectif. En effet dans ce système d'ingénierie d'évaluation adaptative, la réussite collective s'illustre par la note moyenne obtenue par la promotion et devient donc la somme des réussites individuelles.

Cette évaluation sur-mesure se veut donc à la fois éthique et équitable, favorisant la diversité des réussites étudiantes.

Références

Bruno, P. & Butlen, M. (2023). Où en est le français dans l'enseignement supérieur ? Le français aujourd'hui, 221, 5-10.

Dweck C. S. (1986). « Motivational processes affecting learning ». American Psychologist, 41, 1040-1048.

Fack, G. & Huillery, É. (2021). Enseignement supérieur : pour un investissement plus juste et plus efficace. Notes du conseil d'analyse économique, 68, 1-12.

Paivandi, S. et Younès, N. (2019). A l'épreuve d'enseigner à l'université. Enquête en France. Bern : Peter Lang.